

# VÉTROZ

## SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

OCTOBRE 2019

## Editorial

Tout au long de l'été, notre commune s'est métamorphosée en Vetrograd et nous a fait découvrir avec succès une partie du folklore russe. Au rythme de la musique slave, vous avez eu l'occasion d'apercevoir au centre du village sa place rouge, son café Pouchkine et ses oriflammes. Tout a été mis en place pour accompagner la pièce théâtrale en plein air : Samo ubitsa. Si besoin était encore de le prouver, Vétroz est forte de ses sociétés villageoises. Le Théâtre de la Grappe a su associer les talents musicaux du chœur mixte et des deux fanfares à ceux de ses comédiens pour mettre en scène un spectacle de grande qualité, ayant provoqué des louanges loin à la ronde. Le TGV a relevé un défi de grande taille et a fait vivre le centre du village durant 1 mois et demi autour de la richesse de cette culture historique.

Malheureusement, Vétroz a subi d'autres événements moins réjouissants durant cette pause estivale. En effet, orages à répétitions ont à nouveau causé différents dégâts en juillet et août. Le changement climatique nous force à revoir les modèles de calculs de répliques et d'intensité des intempéries. Le Conseil municipal actuel s'attelle depuis le début de sa législature à mettre à niveau les infrastructures des réseaux de conduites d'eau de surface et eaux usées, et la commission des travaux publics s'applique à dresser un état des lieux des points faibles sur notre territoire.

Un effort financier sera fait pour le budget 2020, dernière année pour réaliser les objectifs du programme de législature 2017-2020, tout particulièrement pour ces aspects sécuritaires. Le Conseil général traitera cette proposition de budget lors de sa séance de décembre. Les séances du législatif communal étant publiques, je vous invite vivement à y assister.

Pour terminer, je souhaite une heureuse rentrée aux écoliers, que j'encourage à se déplacer en vélo ou à pieds. Afin de continuer notre politique de soutien à la mobilité douce, une nouvelle cadence au ¼ heure sur la ligne du car postal pour se rendre à Sion sera mise en place dès cet hiver. Plus les pendulaires qui se rendent en ville tous les jours prendront les transports publics, plus l'offre sera attrayante.



Je vous remercie pour votre soutien et vous souhaite un excellent automne.

*Olivier Cottagnoud*  
Président

### DANS CE NUMÉRO

Jubilaires .....	2
Bibliothèque .....	2
Fenêtres de l'Avent .....	3
5 ans de l'ASOV .....	4-5
Voyage autour de l'assiette .....	5
Faites vos vœux .....	6
Automne à l'ASOV .....	7
Journée à pied à l'école .....	8
Art Valais, mobilier urbain .....	9
Structures de l'enfance .....	10
Réaménagement de la route cantonale .....	11
Fermeture hivernale du réseau d'irrigation .....	11
Revitalisation des anciens marais de Praz-Pourris en 2018 .....	12
Annnonce des dégâts suite aux intempéries et/ou inondations .....	13
AlpnetSystem - Géodonnées communales .....	13
Personnel communal .....	14
Décisions du Conseil municipal - 3ème trimestre 2019 .....	15

## JUBILAIRES

Le jour de la fête nationale, le président de la commune a rendu visite à M. Roger Bonvin à l'occasion de son 90ème anniversaire, ici en compagnie de son épouse Jeannette.



M. Bonvin Roger né le 01.08.1929

## BIBLIOTHÈQUE

### Une nouveauté... pour votre confort :

Très prochainement, les lecteurs inscrits à la bibliothèque de Vétroz pourront prolonger leurs livres eux-mêmes et faire des réservations depuis notre site.

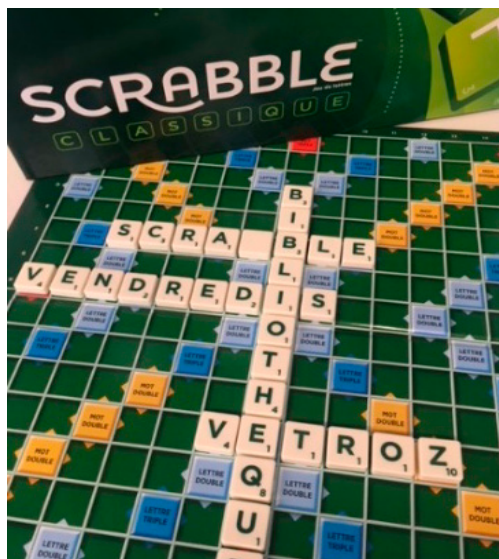


### Les rencontres «Scrabble à la biblio» reprennent :

Nous vous attendons les vendredis de 14h00 à 16h00 :

- 18 octobre
- 29 novembre
- 20 décembre

Nous vous offrons le goûter.



### Pendant les vacances d'automne, la bibliothèque sera ouverte

uniquement le mercredi 30 octobre 2019 de 14H00 à 18H00

Reprise de l'horaire normal le lundi 4 novembre 2019

Au plaisir de vous retrouver nombreux !  
Les bibliothécaires

Route de l'Abbaye 42, 1963 Vétroz  
[www.vetroz.bibliovs.ch](http://www.vetroz.bibliovs.ch)  
027 345 37 84



# FENÊTRES DE L'AVENT

Ce début d'automne nous rappelle que les fêtes de fin d'année se rapprochent rapidement et qu'il est déjà temps de commencer les préparatifs de cette période festive.

L'ASOV, en collaboration avec les citoyens de Vétroz, organise les désormais traditionnelles « Fenêtres de l'Avent » qui se dérouleront du 1er au 24 décembre.

Chaque participant créera une décoration qui s'illuminera à la date choisie et organisera, selon son envie, un petit apéritif afin de rendre l'évènement plus convivial et festif. Les décorations resteront allumées jusqu'au 31 décembre pour que chacun puisse les admirer.

Intéressés à participer ? Inscrivez-vous dès à présent grâce au lien sur le site internet de la commune [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch), jusqu'au 15 novembre 2019.

Nous sommes également à votre disposition par mail ([asov@vetroz.ch](mailto:asov@vetroz.ch)) ou par téléphone (079/428.32.14) si vous avez besoin de plus amples informations.

*Pour le service de la jeunesse  
Nathalie Zanardini, responsable ASOV*

**Vétroz**

## Fenêtres de l'Avent

**Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre,**  
Vétroz se transforme en calendrier de l'Avent.

**Chaque soir, un habitant du village illumine une fenêtre de sa maison.**

Le principe est très simple : une décoration éclairée dès 18h, derrière une fenêtre (ou ailleurs).

**Ce sont de merveilleux moments à partager tous ensemble, afin de cheminer vers Noël !**

MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

Pour plus d'infos : [asov@vetroz.ch](mailto:asov@vetroz.ch) ou 0797428.32.14

ASOV



### 5 ANS DE L'ASOV

Les 5 ans de l'ASOV, petite fête qui s'est faite le samedi 21 septembre à la salle des Vignerons, a eu un joli succès avec une centaine de personnes présentes sur la journée.

Lors de cette fête, gérée par les jeunes nous avons organisé plusieurs ateliers. Un pour fabriquer son bracelet, un pour customiser son sac ainsi qu'un babyfoot humain qui a été prêté par le foot billard de Vétroz.



Nous avons aussi un photomaton, un livre d'or et un mur d'expression. Merci à tous les personnes qui ont laissé un mot que ce soit dans notre livre d'or ou bien sur le mur d'expression.

Nous avons aussi eu plusieurs représentations. Le « Natfit » a proposé un cours de Zumba, Marylène Maret a raconté des contes et légendes, Sabrina

Babecki a fait une démonstration de danse orientale, le « Rodeo Line » une démonstration de danse country et pour finir 2 concerts : « Jakstaff and the two old boys » et « Pos'tit ».

A 18h00 nous avons eu la partie officielle avec un petit mot de Monsieur Cottagnoud, président de Vétroz, Monsieur Papilloud responsable du dicastère de la jeunesse et de l'intégration et Monsieur Venetz, 1er citoyen de Vétroz. A ce moment-là, nous avons fait une photo officielle avec toutes les personnes présentes pour pouvoir se souvenir de cette magnifique journée.

Le soir nous avons organisé un souper « hotdogs participatifs ». Chacun a pu aller faire cuire sa saucisse au feu et a fabriqué son hotdog comme il le souhaitait.





Nous avons aussi organisé une tombola. Nous remercions donc tous nos donateurs : Patchmania, le Madeo, la pharmacie, Denner, l'institut Douc'heur, le Natfit, la cave de la Madeleine, la Raiffeisen, le relais de Valais, le café des Amignes, les Bains de Saillon, le monde du rêve, le garage de Chiron, le Kidam, le Caveau, Sonia coiffure, Mousse coiffure, l'atelier Torti, le centre natel Swisscom, Acquapark, le MOB, le Swiss vapeur Park, les mines de sel de Bex et les anges d'Angeline.

Grâce à cette manifestation, nous avons pu nous rendre compte de l'évolution de l'ASOV et que les jeunes pouvaient gérer une manifestation comme celle-ci. Ils se réjouissent déjà de pouvoir fêter les 10 ans.



*Pour le service de la jeunesse  
Nathalie Zanardini, responsable ASOV  
En collaboration avec Mme Laura Bogo*

## VOYAGE AUTOUR DE L'ASSIETTE

Comme vous le savez, la fête interculturelle de la Madeleine n'a pas eu lieu cette année. Mais les communautés qui y participent habituellement ne se sont pas pour autant reposées ! En effet elles travaillent depuis quelque temps sur un livre de cuisine interculturelle baptisé « Voyage autour de l'assiette ». A l'intérieur, vous pouvez y trouver tous les plats que vous aimez déguster à la Madeleine, et bien plus encore !

En effet, le Service d'intégration a contacté toutes les communautés de Vétroz et leur a proposé de créer ce projet ensemble. Au final 19 communautés se sont réunies pour vous faire partager leurs plats traditionnels.

Intéressé à obtenir ce livre ? Venez le découvrir en avant-première le vendredi 13 décembre lors de l'événement « Faites vos vœux » à la place du Four.

*Pour le service de l'intégration  
Nathalie Zanardini, responsable*





## FAITES VOS VOEUX

Le vendredi 13 décembre nous vous attendons à la place du Four pour découvrir les décorations réalisées par le Service d'intégration en collaboration avec les différentes communautés de Vétroz, les structures de l'enfance, le foyer Haut-de-Cry et l'ASOV. En effet, toutes ces personnes se sont mises ensemble pour écrire les vœux de fin d'année dans plusieurs langues ainsi que pour réaliser diverses décorations.

La commune de Vétroz souhaite favoriser l'échange et les rencontres entre les générations et entre les différentes cultures dans le but d'un mieux vivre ensemble, mais également de favoriser l'ouverture à l'autre, la tolérance et le respect, de renforcer la cohabitation et d'encourager la participation à la vie locale et les initiatives citoyennes. C'est dans cette optique que le projet «Faites vos vœux» a été mis en place.



Le 13 décembre, de 16h00 à 20h00, la place du Four se transformera donc en place de fête. Vous pourrez y trouver les fameuses décorations, des animations pour les grands et les petits, et un petit apéro vous sera offert à cette occasion, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite !

*Pour le service de l'intégration  
Nathalie Zanardini, responsable*

# AUTOMNE À L'ASOV

**L'ASOV est un service communal à disposition de toute la population.**

## L'ACCUEIL LIBRE

L'ASOV propose, avec l'aide de moniteurs, des heures d'accueil hebdomadaires, et crée ainsi des espaces de rencontre où les jeunes peuvent s'y rendre entre amis ou seul, dans le but de s'amuser, de discuter et d'échanger. Les jeunes sont libres de venir à tout moment de l'accueil et de repartir lorsqu'ils le souhaitent. Pour l'accueil libre, deux espaces sont ouverts à la jeunesse : l'Espace jeunes et le Bus Anim'

## POINT INFOS JEUNESSE

L'équipe d'animation est présente pour aider les jeunes dans leurs recherches de petits jobs d'été, de métiers, d'apprentissage, et les aide à créer des lettres de motivation et des CV. Elle est également à l'écoute des jeunes qui ont des soucis dans leur famille, à l'école, entre amis, des soucis d'ordre personnel, etc. Elle prend du temps pour eux ; cela reste confidentiel et se fait sous forme

**LES MERCREDIS A L'ASOV**

**De 14h00 à 18h00**

**Pour les jeunes dès 10 ans**

**18 et 25 sept. 2, 16 et 23 oct. à la cour d'école des Plantys**

**13, 20 et 27 nov. 11 et 18 déc. à l'Espace Jeunes**

**BUSANIM'**

Le Bus Anim' et l'Espace jeunes sont ouverts pour les jeunes de 10 à 20 ans. Ce sont des lieux où tu peux venir librement jouer avec tes amis, créer des projets comme des soirées ou des sorties.

Tu as à disposition des jeux de société, un billard, un baby-foot, des jeux d'extérieur et encore plein d'autres choses.

**facebook**  
ASOV Vétroz

**Instagram**  
animation\_vetroz

Infos et contact: 079 937 84 06 asov@vetroz.ch rue de l'Eglise 14, 1963 Vétroz

**LES SAMEDIS SOIR ESPACE JEUNES**

**De 17h à 22h**

**28 septembre 12 et 26 octobre 9 et 23 novembre 14 décembre**

**Pour les jeunes dès le cycle**

L'Espace Jeunes c'est:

- Un espace d'accueil, d'échange et d'écoute
- Un lieu d'initiatives et de projets
- Des animations régulières et ponctuelles: loisirs, sport, culture...

**facebook**  
ASOV Vétroz

**Instagram**  
animation\_vetroz

Infos et contact: 079 937 84 06 asov@vetroz.ch rue de l'Eglise 14, 1963 Vétroz

de libre adhésion.

## CRÉATION DE PROJETS ET D'ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

Les jeunes ont des envies et des compétences, ils leur manquent certaines fois un petit coup de pouce pour concrétiser leurs projets. C'est là qu'intervient l'ASOV et son équipe. Si tu as envie d'organiser une fête, une sortie, des tournois ou autre, que tu sois seul ou en groupe, tu peux venir trouver les animateurs socioculturels.

## EN GROS L'ASOV C'EST

- Un lieu pour s'exprimer, échanger des idées et des opinions
- S'amuser, profiter de son temps libre tout en s'épanouissant
- Être acteur de ses loisirs, de sa vie
- Découvrir et partager de nouveaux horizons
- Partager des moments uniques...

*Pour le service de la jeunesse  
Nathalie Zanardini, responsable ASOV*



## JOURNÉE À PIED À L'ÉCOLE

Le vendredi 20 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle journée internationale à pied. Les élèves des 3 centres scolaires de Vétroz y ont participé. Un magnifique soleil les a accompagnés du matin au soir.

Durant la matinée, nous avons accueilli les élèves du cycle 1 (1-4H) à la place de jeux de Terrauneuf. Ils y ont reçu une pomme comme petit encas et sont retournés au Pavillon.

L'après-midi, au tour des élèves du cycle 2 de prendre part à cette manifestation. Le transport scolaire des 5 et 6H a été supprimé et c'est, encadrés par des bénévoles, que les enfants ont rejoint l'école des Plantys. Les élèves des 7 et 8H ont participé à un challenge: ils ont répondu à un certain nombre de questions réparties sur le chemin entre leur domicile et l'école de Bresse. Particularités de ces questions: elles ont été préparées par leurs enseignantes et enseignants... mais surtout les réponses ne se trouvaient ni dans les livres, ni sur internet!! Les méninges ont chauffé.



Toutes ces activités se sont déroulées à pied, à vélo ou à trottinette. Merci à tous les élèves, parents et enseignants qui ont joué le jeu et ainsi contribué d'une manière ou d'une autre à la réussite de cette magnifique journée.

Un grand merci à l'APEV, aux accompagnants de la journée ainsi qu'à Madame Jannick Badoux, coordinatrice de l'ATE pour le Valais, pour la mise à disposition du matériel.

Pour votre santé et pour notre planète : vive la mobilité douce !!!!

*Pour la commission scolaire  
Lydia Moix, présidente*





## ART VALAIS - MOBILIER URBAIN

Depuis le mois de septembre, aux abords des écoles, vous pouvez admirer différentes créations de Street Art de l'artiste américain Tom Bob. Ces œuvres uniques ont été réalisées dans le cadre du projet Art Valais. Mais qu'est-ce qu'Art Valais? C'est la création du plus grand musée d'art contemporain urbain à ciel ouvert, dont le thème principal est l'« EAU ». D'Obergoms à St-Gingolph, plus de 50 communes valaisannes, dont celle de Vétroz, ont adhéré à cet ambitieux projet. Un thème local a été retenu pour notre village « Enfance et jeunesse



». Des artistes suisses et internationaux de renom seront invités à créer des œuvres uniques, s'inspirant du patrimoine local et de l'environnement. L'objectif est de créer une offre culturelle grand



public et gratuite, capable de dynamiser les localités et le canton. Ce projet est mené de concert par l'association Art Valais Wallis, les communes et le Canton du Valais.



J'ai reçu de nombreux messages enthousiastes de citoyens enchantés par ces œuvres de Street Art qui égaiet et colorent les alentours de nos écoles.



Un merci particulier à Guillaume Bonvin et Nicolas Berner du Service technique de la commune pour leur précieuse collaboration à ce projet ainsi qu'à Issam Rezgui et Gregory Pages d'Art Valais.



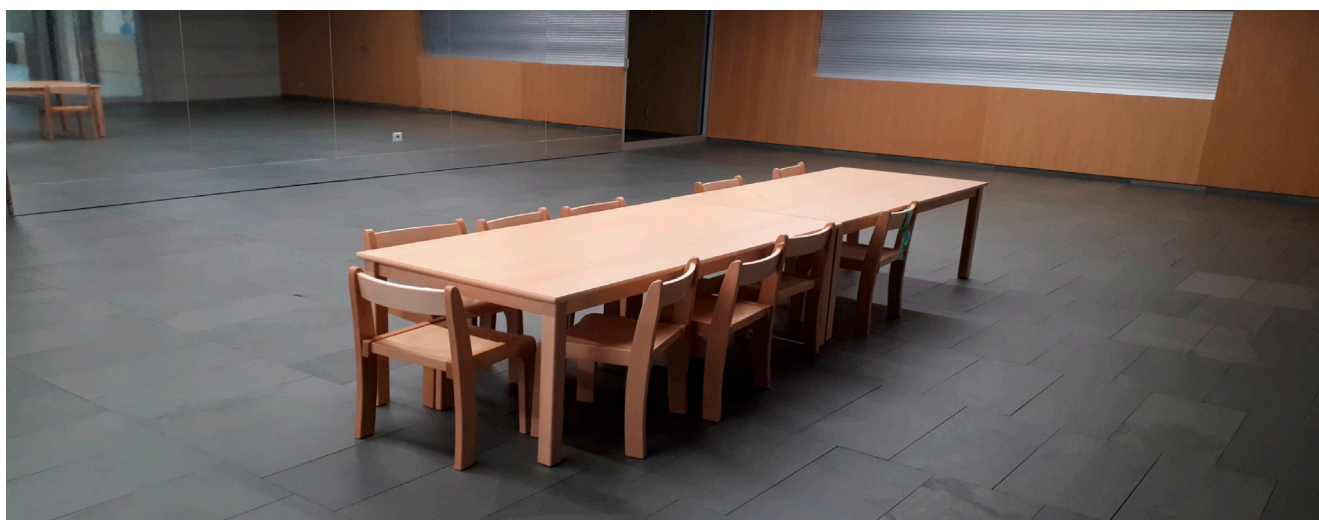
Pour la Commission Culturelle  
Lydia Moix, présidente

## STRUCTURES DE L'ENFANCE

Le 6 septembre dernier a eu lieu la fête des structures de la petite enfance. Châteaux gonflables, pêche aux canards, jeux de massacre ou d'habileté, maquillage et autres ont contribué à la belle réussite de cette manifestation. Les parents ont partagé le verre de l'amitié. Un grand merci à tout le personnel pour l'organisation de cette fête ainsi que pour son engagement tout au long de l'année auprès de nos chères têtes blondes.



L'UAPE accueille chaque jour une soixantaine d'écoliers pour le repas de midi. La demande dépassant la capacité d'accueil, la Municipalité de Vétroz, soucieuse de pouvoir admettre le plus d'enfants possible, a ouvert à la rentrée scolaire 2019-2020 une petite cantine de 12 places pour le temps de midi dans la salle des Pas perdus de l'école des Plantys.



*Pour la Commission des Structures de la petite enfance  
Lydia Moix, présidente*

# RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE CANTONALE

La mise à l'enquête du réaménagement de la route cantonale a été publiée au Bulletin officiel du 24 mai 2019 et a suscité une seule opposition. Les campagnes de communication organisées par la Municipalité ont porté leurs fruits, et les nombreuses discussions avec les riverains directement concernés par le projet ont assurément permis de trouver un terrain d'entente avec presque toutes les parties.

A l'heure actuelle, le délai d'enquête est échu, et le dossier technique est en traitement auprès des divers services cantonaux. L'opposition est également en cours de traitement par l'autorité compétente, à savoir l'Etat du Valais.

## Planning intentionnel pour le réaménagement de la T9

- 2020 : poursuite de traitement de la procédure en vue de l'homologation du projet ;
- 2021 : début des travaux de réaménagement de la T9 ;
- 2022 : poursuite des travaux ;
- 2023 : fin des travaux de réaménagement des abords de la T9 ;

Les études en lien avec la réalisation de la route de débord au sud de l'autoroute, actuellement nommée « Route de la Zone Industrielle », et désignée comme future route cantonale, se poursuivent avec le Service cantonal de la mobilité (SDM).

## Planning intentionnel pour la route au sud de l'autoroute

- 2019-2020 : discussions avec les riverains et le SDM pour le tronçon situé en zone industrielle, dans l'optique d'un élargissement de la chaussée, de la création d'une bande polyvalente sur le côté, de la modification du profil en long de la route au droit des franchissements des voies ferrées, de la modification du tracé de la route (amélioration des courbes).
- 2020 : réfection de la partie longeant le sud de l'autoroute, tronçon situé entre le dépôt de l'entreprise FASA SA et le canal du Levant.
- 2020-2021 : procédures pour la modification des carrefours avec la route du Rhône, la route des Ateliers et la bretelle d'autoroute. A l'heure actuelle, plusieurs variantes sont à l'étude et aucun choix n'a encore été retenu.
- Ultérieurement : discussions avec l'Office fédéral des routes (OFROU) et les autres acteurs concernés pour une demande de modification des sorties d'autoroute et d'un accès direct depuis le sud de l'avenue des Vergers. Ces discussions ne peuvent être entreprises actuellement en raison de la planification pluriannuelle déterminée de l'autorité faîtière (OFROU).

Pour le Service technique  
André Fontannaz, président  
Nicolas Berner, chef technique

# FERMETURE HIVERNALE DU RÉSEAU D'IRRIGATION

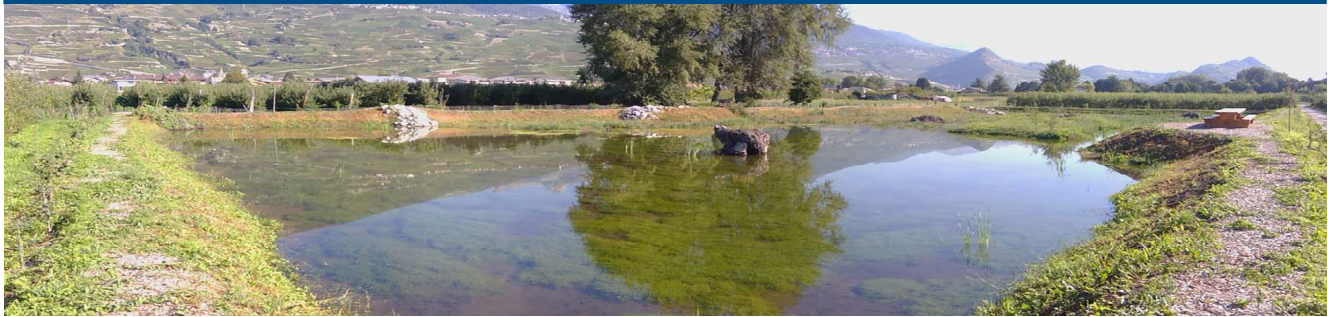
La mise hors service du réseau d'irrigation s'effectuera dès le lundi 21 octobre 2019.

Les propriétaires sont priés de bien vouloir procéder à l'ouverture des robinets privés et des bouchons après la mise hors service afin de prévenir tous dégâts durant la période de gel. Les consorciés sont responsables de leurs vannes. Chacun prendra les mesures utiles afin que la manœuvre se déroule dans les meilleures conditions.

L'administration communale décline toute responsabilité en cas de dommage pouvant résulter de l'inobservation de ce qui précède. D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.



Pour le Service technique  
André Fontannaz, président  
Nicolas Berner, chef technique



## REVITALISATION DES ANCIENS MARAIS DE PRAZ-POURRIS EN 2018

### Pourquoi un 4ème biotope dans la plaine de Vétroz ?

Les travaux de drainage de la plaine et de correction des cours d'eau entrepris pendant 3 générations, dans le but d'étendre les cultures et les zones bâties, ont été très conséquents. Ainsi, de nombreux canaux et fossés de drainage ont été créés et ont permis d'assécher et d'assainir la plaine marécageuse.

Ces travaux ont entraîné l'extinction ou la quasi-disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux aquatiques et palustres. Aujourd'hui, les canaux de plaine jouent toujours un rôle de refuge important. Leur flore et leur faune aquatiques représentent les derniers résidus de milieux naturels qui occupaient une grande partie de la plaine encore au début du siècle.



Ces milieux humides ont de fait pratiquement disparu du paysage valaisan, entravant grandement la survie de nombreuses espèces. Poussé à l'extrême, ce phénomène est mis en évidence au travers des listes rouges des espèces menacées ou disparues. Ces listes sont composées en majorités d'espèces animales vivant dans les zones humides. Plus de 90% des espèces d'amphibiens locales sont éteintes à ce jour, et la tendance ne s'inverse pas. Moins de biodiversité, moins d'espèces, moins d'animaux, moins de nourriture pour les prédateurs. Ainsi, les oiseaux, locaux ou migrateurs, voient leur garde-manger et leur habitat fortement diminuer. Au final, la diversité de toutes les espèces animales en pâti. La richesse naturelle de nos terres se dégrade jour après jour.

#### 4 nouveaux biotopes à Vétroz (hors cours d'eau)

- 2012 : biotope de la zone industrielle au sud du bois du Botza (forêt protégée) ;
- 2015 : biotope de l'autoroute, au sud de la sortie N°25 ;
- 2016 : biotope des portions bourgeoises, entre le canal du Milieu et celui du Couchant ;
- 2018 : biotope de Praz-Pourris, à l'ouest du canal du Levant.

### Venez admirer ce nouvel espace rendu à la nature !

En juillet 2003, une étude préliminaire a été réalisée pour la revitalisation de la plaine de Vétroz. A l'époque, la Municipalité s'était alors déclarée très intéressée à réaliser la revitalisation des anciennes zones de marais de Praz-Pourris, en accord avec le propriétaire du domaine biologique.

Le biotope est aménagé sur la parcelle n° 11'583, située entre la route des Marais et l'avenue des Vergers en zone agricole. Sa création a nécessité le décapage du sol fertile qui avait été créé depuis le début du siècle.

Les travaux de revitalisation sont aujourd'hui terminés et les premiers résultats sont déjà visibles.

#### Objectifs stratégiques de renaturation :

- assurer un approvisionnement régulier en eau de bonne qualité ;
- améliorer l'aspect paysager et la structuration de la plaine ;
- favoriser la biodiversité en général ;
- réintroduire des espèces rares.

Pour la commission Énergie et Environnement  
 Fabien Papilloud, président  
 Nicolas Berner, chef technique

# ANNONCE DES DÉGÂTS SUITE AUX INTEMPÉRIES ET/OU INONDATIONS

La Municipalité invite les propriétaires de bâtiment ayant subi des dégâts à la suite d'intempéries à les annoncer au service technique communal par téléphone (027 345 37 81) ou par courriel ([service.technique@vetroz.ch](mailto:service.technique@vetroz.ch)). Ainsi, elle pourra répertorier les cas et analyser chaque situation individuellement. Elle a mandaté, à ses frais, une entreprise spécialisée qui procédera à un passage caméra dans les canalisations d'eaux usées et effectuera des tests de fumée pour en vérifier l'étanchéité. Ces recherches ont pour objectif de déterminer et de connaître précisément l'état des réseaux en place et leurs différentes connexions. Une fois ces informations connues, un diagnostic pourra être établi et des solutions adéquates pourront être proposées et mises en œuvre.

La Municipalité déplore tous ces dommages et se tient bien entendu à disposition des citoyens pour toute demande ou question à ce sujet.

*Pour le Service technique  
André Fontannaz, président  
Nicolas Berner, chef technique*



## ALPNETSYSTEM GÉODONNÉES COMMUNALES

L'outil AlpNetSystem est en ligne et permet à tout un chacun d'accéder aux géodonnées communales. Les données de base, telles que le nom du propriétaire, le numéro de parcelle, la couverture du sol, la zone, peuvent être obtenues par ce biais.

Les données n'ont pas de validité juridique et ne sont valables qu'après leur reconnaissance par le Canton et leur introduction au Registre Foncier.

Nous vous invitons à consulter cet outil directement sur le site web [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch) – recherche AlpNetSystem.

*Pour le Service technique  
André Fontannaz, président  
Nicolas Berner, chef technique*

## CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

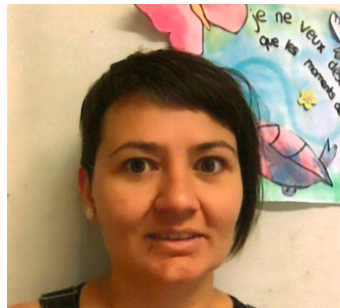
Plusieurs changements ont eu lieu au sein du personnel des structures de l'enfance pendant les vacances estivales. Après 18 ans d'activités, **Marie-France Papilloud** (éducatrice) et **Claudine Zambaz** (auxiliaire) ont décidé de prendre leur retraite anticipée. Avec leur départ, une partie de la mémoire des structures de l'enfance s'en va également. En effet, engagées en 2001 lors de l'ouverture de la première crèche communale, elles ont été les témoins du développement et des changements dans l'accueil à la journée des jeunes vétrozains. Le flambeau est repris depuis le 12 août dernier par **Gaële Gilibert** (éducatrice) et **Christine Piatti** (auxiliaire).



Mme Claudine Zambaz



Mme Marie-France Papilloud



Mme Gaële Gilibert



Mme Christine Piatti



Mme Christine Boo

Ce troisième trimestre a également vu la fin d'activité de **Christine Boo**, qui travaillait en tant que dame de nettoyage pour la Municipalité depuis 2012. Son poste a été repourvu en interne.

La fin d'année scolaire marquait également l'achèvement de certaines formations. Ainsi **Lisa Bornet** a obtenu, après 3 ans d'activité au sein de la crèche Le Nid, son diplôme d'éducatrice avec la mention « excellent ». Sa place est reprise par **Margaux Léger**, qui commence cette même formation en première année. Pour sa part, **Pauline Fellay** a terminé son année de stage au sein de la nurserie. Elle est remplacée, depuis le 1er septembre dernier et jusqu'au 31 juillet prochain par **Mélanie Raemy**.



Mme Lisa Bornet



Mme Margaux Léger



Mme Pauline Fellay



Mme Mélanie Raemy

D'autres services ont également vu l'arrivée de nouveaux collaborateurs durant ce troisième trimestre 2019. Trois nouveaux postes avaient ainsi été mis au concours dans des secteurs différents. Tout d'abord, **Bastien Germanier** a commencé son apprentissage d'employé de commerce le 1er août dernier ; vous pourrez l'apercevoir aux guichets du contrôle des habitants ou du bureau des étrangers. **Julien Fauquex**, animateur socio-culturel en formation, a débuté son activité avec la rentrée scolaire. **Antony Duroux** a entamé sa formation de deux mois d'assistant de sécurité public auprès de l'académie de police de Savatan ; il sera actif dans les rues vétrozaines dès le mois de novembre prochain. Enfin, suite à une démission, le poste d'aide-bibliothécaire a été mis au concours et **Nathalie Vouillamoz**, jusque-là stagiaire, a été engagée à cette fonction. Elle a débuté son activité le 1er septembre dernier.



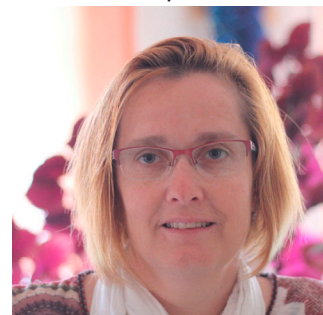
M. Bastien Germanier



M. Julien Fauquex



M. Antony Duroux



Mme Nathalie Vouillamoz

Nous souhaitons bon vent aux collaboratrices partant à la retraite et la bienvenue aux nouvelles et nouveaux venus !  
Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz

# EXTRAITS DES DÉCISIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL - 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2019

### Personnel communal

- Entérine un nouvel horaire « canicule » pour le personnel des travaux publics.
- Accepte la démission de Christine Boo, en raison de son départ pour l'étranger.
- Engage Mme Nathalie Vouillamoz comme aide-bibliothécaire.
- Propose au canton l'engagement de Laurent Germanier au poste de Teneur des registres et cadastre.
- Décide d'engager à nouveau un apprenti de 1<sup>ère</sup> année lors de la rentrée 2020.
- Augmente le taux d'activité de la secrétaire aux écoles de 20 à 40%.

### Travaux publics

- Fixe le prix pour l'achat du terrain à la Millière à 430.-/m<sup>2</sup> en densité 0.5, et 380.-/m<sup>2</sup> en densité 0.3
- Adjuge l'établissement de la carte des dangers des canaux à IDEALP SA, pour un montant de 39'580.70
- Demande au service technique d'établir un rapport détaillé sur les intempéries de l'été, et de répertorier les zones à problèmes au moyen de tests de fumée.
- Valide deux offres de Pittet-Chatelan pour la réparation des fissures des routes communales pour un montant total de 75'419.10
- Décide de poursuivre le remplacement de l'éclairage public vétuste par un système dynamique intelligent.
- Accepte de reprendre gratuitement la parcelle de la route des Ateliers sud appartenant au Canton.
- Valide la matrice d'évaluation des offres en marchés publics pour les Torrents ouest.
- Adjuge une offre à Ribl pour 30'000.- et à IDEALP pour 18'720.- dans le cadre des Torrents ouest.
- Approuve l'achat d'un columbarium auprès de la marbrerie du Rhône pour 39'880.-

### Constructions

- Renonce à l'achat de 620 places protégées (abris PC) dans un projet privé.
- Décide l'achat de 3 parcelles dans le vieux village, pour un montant total de 72'000.-.

### Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Valide 3 offres pour tempérer les locaux de l'UAPE pour un montant total de 12'851.05
- Transmet une demande de crédit d'engagement au Conseil général pour l'agrandissement de l'école de Bresse.
- Décide de repourvoir le poste de coach routier vacant depuis le départ à la retraite de la titulaire.
- Entérine le principe de gratuité de l'école, y compris pour les activités annexes.
- Valide la désignation de Pravera Robaj (50%) comme nouvelle enseignante.

### Demandes et divers

- Prend position sur les futurs statuts de l'Agglomération Valais central.
- Valide différentes demandes de subventions à l'encouragement aux économies d'énergie.
- Participe, par son président, aux 90 ans de M. Roger Bonvin.
- Accepte de contribuer pour un montant de 125'545.- à la mise en place d'une cadence au 1/4h aux heures de pointe sur la ligne postale Sion-Ardon.
- Prend connaissance de l'avancement des travaux de regroupements des CMS au niveau régional.
- Délivre une autorisation d'exploiter un établissement public à Mme Lu Xiaoyan.
- Inflige diverses amendes pour pollutions et décharges sauvages de déchets.
- Entérine une table des amendes selon le futur règlement de police.
- Décide d'offrir par solidarité à la commune de Chamoson les heures d'interventions du corps des sapeurs-pompiers.
- Octroie le droit de cité à plusieurs requérants.
- Réintroduit la contribution à la famille d'une valeur de 150.- pour tous les enfants de 0 à 18 ans.

### Bourgeoisie

- Le Conseil bourgeoisial décide de créer une commission pour l'avenir du Relais du Valais et demande l'autorisation de surseoir aux amortissements bancaires durant 2 années.



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

#### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

[administration@vetroz.ch](mailto:administration@vetroz.ch)  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	